

Conseil Municipal du 18 novembre 2016

Convocation du 14 novembre 2016

Présents : Mr Jean-Paul MOUTARLIER - Mr Alain BRUN – Mme Francine COMMUNOD – Mme Catherine WIRZ – Mme Audrey NOEL – Mme Aurélie OCHEM – Mr Paul-Luc ESTAVOYER – Mr Alain HUGUENIN – Mr Didier FRICKER – Mr Alexandre GROETZ – Mr Pierre PACAUD

Absents excusés :

Mme Mariette WALTER a donné procuration à Mr Alain HUGUENIN
Mme Maria FREMY a donné procuration à Mr Pierre PACAUD
Mr Thierry RITTER a donné procuration à Mr Alain BRUN

Absents non excusés :

Mme Lucile MOLINARI
Mme Najat LECHGUER
Mr Sylvain BADIQUE

ORDRE DU JOUR :

1) Désignation d'un (e) secrétaire de séance

→ Mr Pierre PACAUD à l'unanimité

2) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 septembre 2016

→ CR accepté à l'unanimité

3) Convention d'entretien benne à déchets verts

Pour faire suite à un document intitulé " Convention d'entretien communautaire de bennes à déchets verts" reçu en Mairie de Chèvremont le 14 octobre 2016, il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur la proposition d'adhésion de la commune de Méroux à cette convention. Acceptation est faite sous conditions que la commune de Méroux s'acquitte de sa quote-part envers les communes de Vezelois et Chèvremont.

→ Proposition acceptée à l'unanimité

4) Coupe de bois de l'exercice 2017

Le Conseil Municipal doit délibérer sur la proposition faite par les services de l'ONF de l'assiette des coupes de bois pour 2017 concernant les parcelles 17 (au Grand Bois), 30 (au Magny) et 6 (au Petit Bois).

Pierre PACAUD a demandé des éclaircissements sur le point 4 de cette proposition au sujet d'une obligation d'escompte imposé par l'ONF dans ses clauses générales de vente. Mr Alain HUGUENIN a affirmé que cette clause n'était jamais appliquée car les acheteurs paient par échéances. Affaire à suivre?

→ Acceptée à l'unanimité

5) Règlement d'affouage

Pour être conforme à la législation en vigueur, le règlement d'affouage a été modifié dans le sens d'une garantie juridique pour l'affouagiste et la Municipalité. Ce

règlement a été présenté et accepté par tous les affouagistes présents lors de la réunion du 9 novembre 2016. Le Conseil Municipal doit délibérer pour accepter ce règlement modifié.

→ **Proposition acceptée à l'unanimité**

6) Opération Chougalante demande de subvention parlementaire exceptionnelle

Cette subvention est conditionnée par l'approbation du plan de financement prévisionnel dont le montant au stade de l'APD (Avant Projet Définitif) est estimé à 1515207.00€ HT

Monsieur le Maire à présenter ce plan de financement par les subventions déjà obtenues, les subventions à venir et les subventions espérées.

→ **Plan de financement accepté à l'unanimité**

7) Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et débat sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)

Projection du document présenté lors de la réunion publique du 17 novembre 2016 où Monsieur le Maire est revenu sur les points importants de ce PLU soit:

Evolution de la population

Création de 25 logements locatifs

Garder le caractère villageois de Chèvremont

Préservation de l'environnement

Maintien des services à la population

Assouplissement des règles de constructions annexes (garage, vérandas

etc...)

Pas de remarque particulière. Seule une discussion sur l'éventualité de la mise en place d'une barrière au Chemin du Berlin a été débattue.

8) Point rajouté à l'ordre du jour Recrutement d'agents contractuels

En application des dispositions de l'article 3de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, les collectivités territoriales peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents. Le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats nécessaires.

→ **Adopté à l'unanimité**

9) Questions et informations diverses

Intervention de M. Dominique GUILLAUME

Souhaite que soient tracés au regard de tous les CIDEX des passages piétons pour garantir la sécurité des usagers et obliger les automobilistes à ralentir. A la demande de Monsieur le Maire, Pierre PACAUD fait remarquer que ce n'est pas cela qui incitera les automobilistes à ralentir et que vu le nombre de CIDEX présent sur le domaine communal, cela représentera un coût en matériel et moyens humains non envisageables financièrement

Regrette que sur "l'Info & Actu" nous n'avions pas précisé qu'avec l'arrivée du haut débit, il était nécessaire de changer sa livebox

Demande comment la Municipalité a pu faire construire le mur grillagé entre l'église et la crèche compte tenu que lui-même s'est vu refuser à une certaine époque un grillage le long du collège de la Providence. A la demande de Monsieur le Maire, Pierre PACAUD rappelle que cette construction faisait partie intégrante du

permis de construire de la crèche mais que cet équipement n'avait pas encore été réalisé

Demande que le camion qui stationne actuellement sur la place du monument aux morts ne gêne pas la visibilité lors de la sortie de ce parking. Monsieur le Maire prendra contact avec le propriétaire du véhicule.

Demande que le radar pédagogique actuellement en place rue de Fontenelle soit mieux positionné. Affaire à suivre par Pierre PACAUD

La séance est levée à 22h00